



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 FEVRIER 2022

Compte-rendu affiché le : 10 février 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture : 10 février 2022

N° 21-02-09

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 février 2022

OBJET :

Décisions du Maire –
Information du conseil
municipal

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Christine PALLEY – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Gérard ALLANCHE - Guy BERNE à Gérard ALLANCHE - Daniel DUCROS à Jacques DECHANDON - Michel FRANCHINI à Philippe DENIS - Joaquim DE ALMEIDA à Philippe DENIS.

Membre excusé :

Rémi COURAULT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220209-21-02-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2022

Affichage : 10/02/2022



Place de la Devisse - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :


- Décision n° 2021-139 – Travaux pour la réalisation des tennis couverts sur le site de Préchâteau à Saint-Galmier - Avenant n° 3 d'un montant de 449,50 € HT au marché de travaux NOALLY.
- Décision n° 2021-140 – Travaux pour la réalisation d'un espace jeux fumeur au Casino Le Lion Blanc à Saint-Galmier - Avenant n°2 d'un montant de 4 207,10 € HT au marché de travaux de l'entreprise EIFFAGE Lot 1 et Avenant n°3 d'un montant de 3 462.40 € HT au marché de travaux de l'entreprise THEOLEYRE ELECTRICITE Lot 5.
- Décision n° 2022-01 – Contrat de dératisation LOIRE HYGIENE pour l'école Le Petit Prince du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, avec une redevance annuelle de 559.87 € HT.
- Décision n° 2022-02 – Convention de mise à disposition gratuite des locaux de l'Espace Jeunesse deux samedis après-midi par mois pour l'année 2022 à l'association Aimer la Vie.
- Décision n° 2022-03 – Protocole d'accord avec le Centre de Tir Police Stéphanois pour l'entraînement au tir des agents de la police municipale habilités au port d'arme pour une durée de 3 ans avec une redevance semestrielle de 100 €.
- Décision n° 2022-04 – Convention de mise à disposition de l'Eglise à la paroisse St Thimothée en Forez pour le concert du 23 janvier 2022 avec une redevance de 200 €.
- Décision n° 2022-05 – Convention de services pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules avec le Garage Bouteille du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.
- Décision n° 2022-06 – Convention de mise à disposition gratuite du gymnase Rose des Vents à l'association Tennis Club de Saint-Galmier jusqu'au 30 juin 2022.
- Décision n° 2022-07- Convention pour la capture des chats sans propriétaire en vue de leur stérilisation avec l'association Bulles de poils du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 10 février 2022.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220209-21-02-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2022

Affichage : 10/02/2022